

# 3 missions

# Prévenir Secourir Assurer

Tout le monde souhaite éviter de vivre un jour un incendie ou de voir son bâtiment et ses biens dévastés par une grêle, une tempête ou une inondation. Or, ces risques sont avérés. C'est désormais une réalité, les catastrophes liées aux éléments naturels sont appelées à devenir de plus en plus fréquentes et extrêmes. En matière d'incendie, la multiplication des facteurs de risques nécessite également davantage de vigilance.

Face à ces risques liés aux incendies et aux forces de la nature, les autorités vaudoises ont confié à l'ECA trois missions de sécurité complémentaires pour protéger au mieux les habitants et les entreprises du canton de Vaud et pour maintenir des primes d'assurance à des niveaux avantageux sur le long terme:

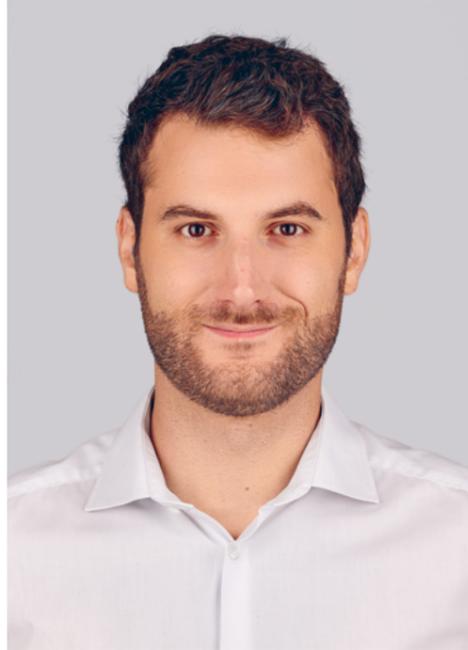
**Prévenir:** la prévention des sinistres, contribuant à mieux protéger les personnes et les biens;

**Secourir:** l'organisation, l'équipement et la formation des services de défense incendie et secours, participant à sauvegarder des vies et à réduire l'ampleur des sinistres;

**Assurer:** l'assurance obligatoire et solidaire protégeant la population et les entreprises des impacts financiers importants en cas de sinistres et garantissant une couverture étendue des biens immobiliers et mobiliers, moyennant une prime avantageuse.

À travers ces trois missions complémentaires et profondément liées de prévention, de secours et d'assurance, nous vous apportons des solutions efficaces pour garantir votre protection.

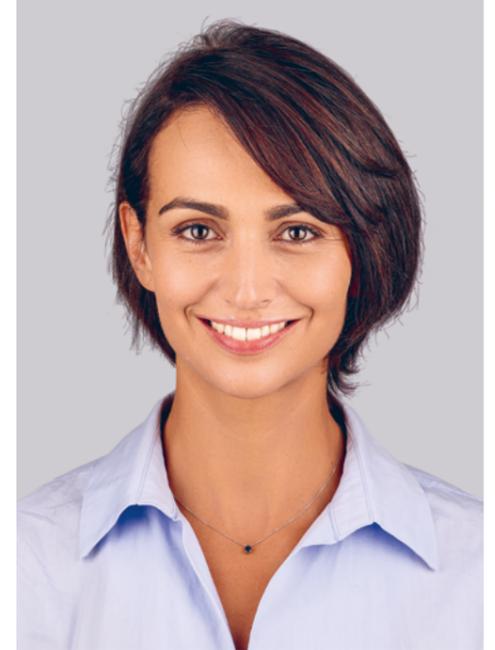
## Prévenir



## Secourir



## Assurer



## Au service de la communauté



L'ECA assure dans le canton de Vaud l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers des particuliers, des entreprises et des collectivités contre l'incendie et les éléments naturels, quel que soit le niveau d'exposition aux risques, pour une solidarité renforcée.

Ce système unique d'assurance obligatoire auprès de notre Établissement compte parmi les plus performants en Europe et repose sur la solidarité et la mutualité depuis plus de 200 ans. En Suisse, 18 autres cantons proposent un système similaire, limité à l'immobilier.

Sans but lucratif ni actionnaire à rémunérer, l'ECA est un service public qui redistribue les ressources disponibles pour en faire profiter l'ensemble de la communauté puisqu'elles sont investies pour:

- 1/3 dans la prévention active pour réduire les sinistres et organiser la défense incendie et secours afin de limiter les dégâts;
- 2/3 pour le conseil de proximité et l'indemnisation des assurés en cas de sinistre.

Tous les habitants et entreprises du canton de Vaud profitent des avantages financiers et sécuritaires appréciables de ce système vertueux car l'ECA est simultanément en charge de prévenir les sinistres, d'organiser, d'équiper, de former et de financer les services des sapeurs-pompiers qui les combattent et dédommager ceux que le malheur aurait frappés:

- leur sécurité est ainsi renforcée;
- les secours sont performants;
- les risques sont maîtrisés et le taux des sinistres reste contenu;
- les primes d'assurance demeurent avantageuses.

**L'assurance obligatoire et solidaire s'est naturellement imposée comme la plus équitable pour remédier aux conséquences destructrices des incendies et des éléments naturels.**



# Prévenir

## Identifier les risques et prendre les mesures adéquates pour éviter leur survenance.

Prévenir c'est identifier les facteurs de risques et inciter à prendre les mesures adéquates pour empêcher qu'ils ne se produisent. Ce travail d'anticipation constitue le cœur de métier de l'ECA. Notre Établissement met tout en œuvre pour mieux vous protéger. Ainsi, notre pays figure dans les tout premiers rangs des nations comptant le moins de victimes d'incendie pour 100'000 habitants.

Ce travail commence déjà sur les plans lors de constructions ou de transformations de votre bâtiment. En s'appuyant sur les prescriptions et normes de sécurité qui font force de loi en Suisse, nos experts en prévention fournissent des prestations de conseils aux propriétaires, architectes et constructeurs. En soutenant financièrement des mesures constructives et techniques de protection des bâtiments, il contribue à mieux les protéger. En formant le personnel d'entreprise, le public et les écoliers, l'ECA sensibilise la population aux risques et aux bons réflexes à adopter si un sinistre devait se déclencher.



Savez-vous qu'avec votre prime d'assurance, en matière de prévention:

- l'ECA contribue financièrement à la pose volontaire ou obligatoire d'installations de détection incendie ou d'extinction, de paratonnerres et d'équipement de matériel de secours. Il finance et encourage les mesures pour la protection contre les éléments naturels via un fonds d'encouragement à la prévention;
- l'ECA assiste, conseille et forme à la prévention les architectes, ingénieurs, responsables communaux et corps de métiers potentiellement confrontés aux dangers du feu et aux dangers naturels;
- l'ECA participe financièrement à la modernisation et à l'extension des réseaux d'eau communaux et intercommunaux, garantissant ainsi un approvisionnement suffisant pour l'extinction des incendies.

# 3 missions



[www.eca-vaud.ch](http://www.eca-vaud.ch)

**ECA**  
Prévenir Secourir Assurer

# Secourir

## Sauvegarder des vies et réduire l'ampleur des sinistres, c'est aussi anticiper.



Secourir c'est sauver des vies et limiter l'ampleur des dégâts. Malgré toutes les mesures préventives engagées par l'ECA, il arrive qu'un incendie éclate ou que les forces de la nature frappent, parfois avec violence. Il est donc important pour vous de pouvoir compter sur des sapeurs-pompiers organisés, équipés et formés, prêts à intervenir avec efficacité pour vous secourir. C'est une mission essentielle de l'ECA.

En partenariat avec les communes, l'ECA planifie, organise, mobilise et finance les services de défense incendie et de secours (SDIS) en modernisant et rationalisant leur formation, leur organisation, leurs équipements et leur mode de fonctionnement en vue d'améliorer sans cesse la sécurité de la population et des entreprises du canton de Vaud.

Savez-vous qu'avec votre prime d'assurance, en matière de défense incendie et secours:

- l'ECA exploite et finance le centre de traitement des alarmes 118, disponible 24h sur 24h;
- l'ECA forme, fournit les véhicules, le matériel et les équipements aux quelque 5000 sapeurs-pompiers du canton;
- l'ECA participe financièrement à la modernisation des locaux de sapeurs-pompiers (casernes) dans le canton.

# Assurer

## Garantir une pleine indemnisation en cas de dommages.

Si malgré toutes les précautions prises, vous deviez subir un dommage, l'ECA vous assure! C'est notre mission de base. La prime d'assurance que vous payez vous permet de bénéficier d'une couverture adéquate à des conditions avantageuses.

L'ECA assure l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers contre l'incendie et les éléments naturels. Cette assurance est obligatoire auprès de notre Établissement pour tous les résidents, entreprises et collectivités dans le canton de Vaud. Ce système basé sur la mutualité et la solidarité n'exclut personne. Chaque propriétaire de bâtiment et chaque détenteur de biens mobiliers est ainsi assuré et bénéficie d'une protection complète contre les conséquences financières d'un sinistre.

Savez-vous qu'en matière d'assurance:

- l'ECA vous propose également des couvertures facultatives complémentaires telles que les aménagements extérieurs / frais de déblaiement « Côté Cour Côté Jardin » ou les compléments pour les bâtiments historiques;
- l'ECA est à disposition pour vous conseiller via nos 11 agences situées dans toutes les régions, notre call center au 0800 721 721 et sur notre site internet;
- l'ECA et ses 150 estimateurs spécialisés déterminent chaque année la valeur d'assurance de près de 20'000 bâtiments.

Retrouvez toutes nos prestations sur [www.eca-vaud.ch](http://www.eca-vaud.ch)

